



INDEPENDANCE ET EXPANSION

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Europe, un compartiment de INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV

Classe : X, C (Capitalisation) LU1832174889

Ce Fonds est géré par Indépendance et Expansion AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Ce Compartiment actions est géré de façon active et vise une croissance du capital à un horizon supérieur à 3 ans. L'objectif est d'investir dans des actions de sociétés européennes de petites et moyennes capitalisations, sélectionnées en particulier pour leur faible valorisation et leur rentabilité élevée, dans le but de faire progresser la valeur en capital du portefeuille.

Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à la performance pérenne du Compartiment en identifiant i) les bonnes pratiques des entreprises à même de favoriser une performance pérenne et ii) les risques auxquelles elles sont exposées.

La politique d'investissement du Compartiment Europe consiste à acheter des actions de sociétés européennes cotées sur un Marché Réglementé conforme aux exigences de la Directive, de taille petite ou moyenne, dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 10 (dix) milliards d'euros et dont la valorisation est faible en dépit d'une rentabilité des fonds propres et/ou des capitaux investis supérieure à celle du marché, et à les vendre progressivement quand elles ne répondent plus à ces critères.

Le Compartiment investit en permanence au minimum 30% de ses actifs dans des actions de sociétés cotées dont le siège social est implanté en France et en permanence au minimum 10% de ses actifs dans des très petites entreprises ("TPE"), petites et moyennes entreprises ("PME") ou entreprises de taille intermédiaire ("ETI") françaises.

Le Compartiment Europe peut également acheter, jusqu'à 5% de son actif net, des valeurs mobilières donnant accès au capital de telles sociétés, comme des obligations convertibles en actions et bons de souscription d'actions. Le Compartiment Europe peut aussi investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions de préférence et certificats d'investissement émis par de telles sociétés.

Les titres éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions) et au PEA-PME représentent en permanence au minimum 75% des actifs.

Le Fonds n'investira pas plus de 10% de l'actif net du Compartiment Europe en parts d'OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières).

Le Fonds intègre à son processus de sélection les critères ESG et s'assure qu'à minima 90% des sociétés du portefeuille soient couvertes par une analyse et une notation extra-financière.

L'investisseur peut vendre des actions du Compartiment tous les jours ouvrables.

Les revenus perçus par le Compartiment sont totalement réinvestis (action de capitalisation).

Valeur de référence : Stoxx® Europe ex UK Small NR.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions sur des sociétés de tailles petite ou moyenne sur le marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risques liés à la détention d'actions de petites capitalisations : Le Fonds investit en actions de petites capitalisations ce qui génère un risque accru car le prix de ces actions pourrait subir des fluctuations plus fortes et plus rapides que des grandes capitalisations.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Investissement dans des autres OPC/OPCVM : Un Fonds qui investit dans d'autres organismes de placement collectif n'aura pas de rôle actif dans la gestion quotidienne de l'organisme de placement collectif dans lequel il investit. En outre, un Fonds n'aura généralement pas l'occasion d'évaluer les investissements spécifiques effectués par les organismes de placement collectif sous-jacents avant qu'ils ne soient fait. En conséquence, les rendements d'un Fonds dépendront de la performance des gestionnaires des fonds sous-jacents et pourraient être défavorablement affectés par les performances défavorables.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : Les obligations convertibles sont des titres hybrides entre une dette et les fonds propres, qui, en principe, permettent aux titulaires de convertir leur participation en obligations en actions de la société émettrice à une date future déterminée. L'investissement dans les convertibles entraînera une plus grande volatilité que les investissements obligataires effectués dans les obligations classiques.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Fonds.

Frais

Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions du compartiment. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

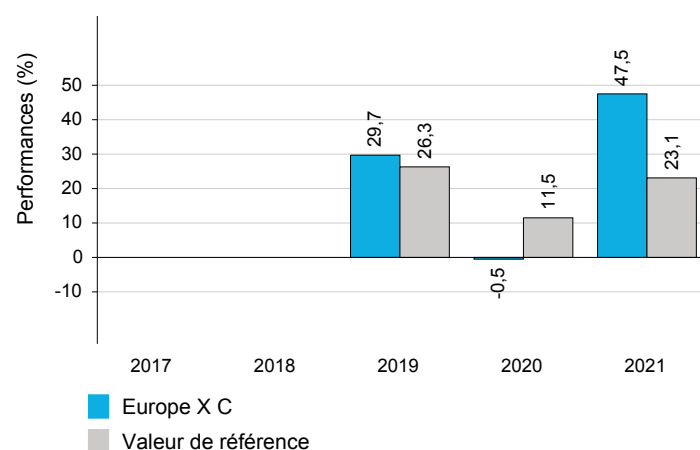
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,10%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	1,99% à la dernière clôture du Fonds
10% lorsque la performance du Compartiment sera supérieure à l'indice Stoxx® Europe Ex UK Small NR au cours de la Période d'observation qui court du 1er janvier au 31 décembre. La fréquence de cristallisation est annuelle. Une commission de surperformance pourra être perçue par la Société de Gestion pour une Période donnée, même en cas de diminution de la valeur nette d'inventaire au cours de la Période d'observation concernée dans la mesure où la performance du Compartiment excéderait tout de même celle de son indice de référence.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du compartiment, veuillez vous reporter au chapitre XII intitulé "Frais et rémunérations" du prospectus du Fonds, disponible sur le site internet : www.independance-et-expansion.com, ou par courriel à siege@ie-am.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 13 juin 2018

Date de création de la part : 13 juin 2018

Monnaie utilisée pour le calcul des performances passées : Euro

Valeur de référence: Stoxx® Europe Ex UK Small NR.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Une copie du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur du Fonds, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Indépendance et Expansion AM S.A., 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sur son site internet www.independance-et-expansion.com, ou par courriel à siege@ie-am.com.

Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Le Fonds propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.independance-et-expansion.com.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sont disponibles sur le site internet <http://www.independance-et-expansion.com/societe-de-gestion-14.html> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Indépendance et Expansion AM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Indépendance et Expansion AM S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 mars 2022.